

Construction

A M. Wallon, ministre.

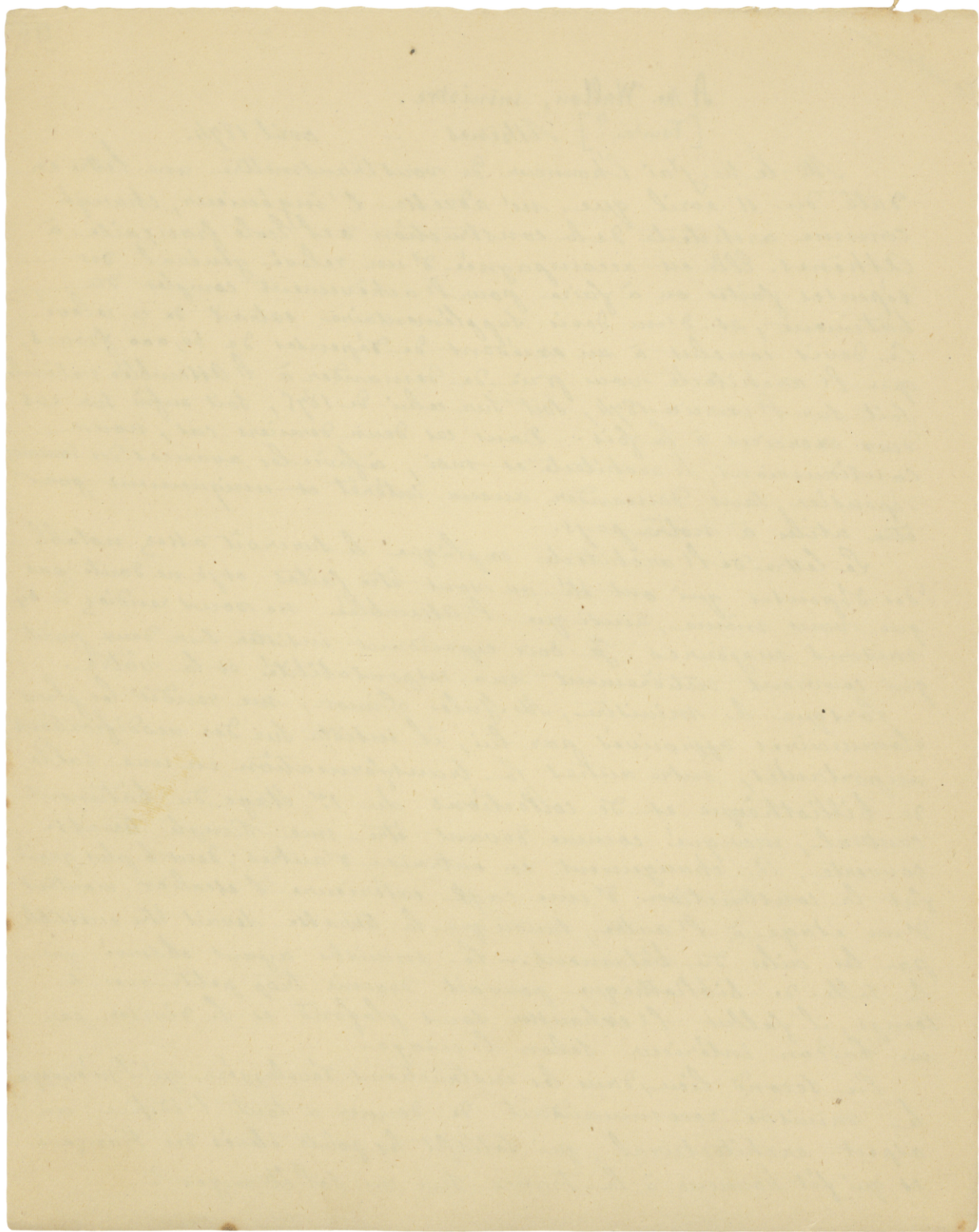
[Foutra?] Athènes - avril 1874.

M. le M. j'ai l'honneur de vous transmettre une lettre en date du 11 avril que m'adresse l'ingénieur, chargé comme architecte de la construction de l'Ecole française à Athènes. Elle est accompagnée d'un relevé général des dépenses faites ou à faire pour l'achèvement complet du bâtiment, et d'un devis supplémentaire extrait de ce relevé. Ce devis conduit à un excédent de dépenses de 50,000 francs, que l'architecte vous prie de demander à l'Assemblée nationale soit sur l'exercice 1874, soit sur celui de 1875, soit enfin sur ces deux exercices à la fois. Dans ces deux derniers cas, nous continuerions, l'architecte et moi, à faire les avances des sommes dépensées, sans demander aucun intérêt et uniquement pour être utiles à notre pays.

La lettre de l'architecte explique le surcroît assez notable des dépenses qui ont été ou vont être faites et je ne doute pas que vous même, ainsi que l'Assemblée ne vous rendiez à ces raisons majeures. Je dois cependant insister sur deux points qui couvrent entièrement ma responsabilité et la vôtre.

Lorsque le ministre, M. Jules Simon, me rendit les plans sommaires approuvés par lui, il insista sur des modifications importantes, entre autres la transformation en une salle de bibliothèque et de collections du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment central, marqué comme devant être une simple terrasse couverte. Ce changement en entraîna d'autres, dont le plus grand fut la construction d'une cage extérieure d'escalier, montant d'un étage à l'autre, tandis que la terrasse devait être accessible par les ailes du bâtiment. Le ministre ayant observé que la salle de bibliothèque pourrait devenir trop petite avec le temps, il fallut l'exhausser sous plafond et la diviser par un balcon intérieur selon l'usage.

En second lieu, dans les instructions développées qu'il m'envoya, le ministre recommandait de donner à tout l'édifice un aspect architectural, qui satisfît les goûts élevés des Français et qui fît honneur à la France sur un sol étranger.

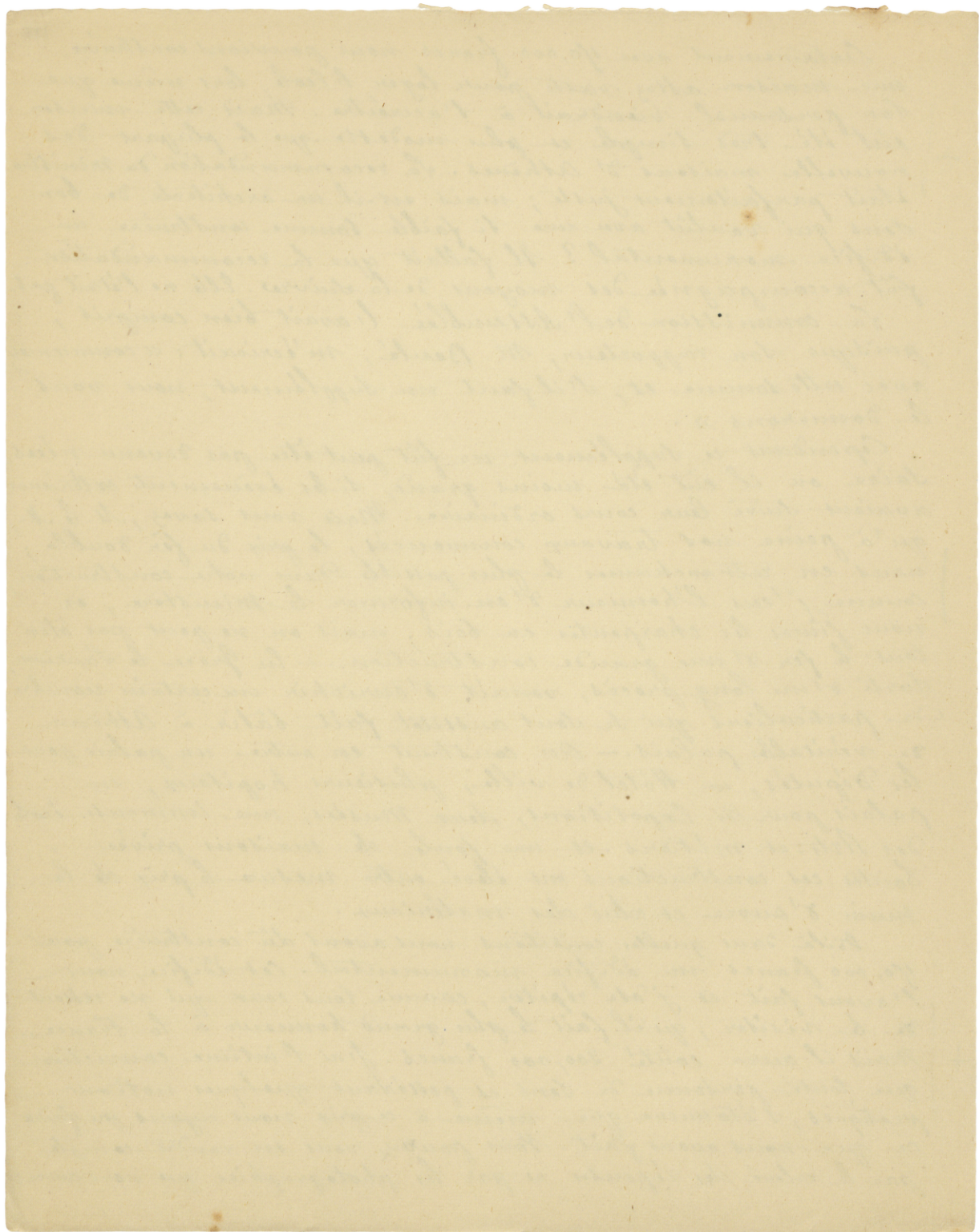


Certainement avec 150,000 francs nous pouvions construire une maison assez vaste pour loger l'École, lors même que son personnel viendrait à s'accroître. Mais cette maison eût été très simple et plus modeste que la plupart des nouvelles maisons d'Athènes. La recommandation du Ministre était parfaitement juste; mais est-il un architecte de bon sens qui voudrait avec une si faible somme construire un édifice monumental? Il fallait que la recommandation fut accompagnée des moyens de la suivre. Elle ne l'était pas.

La commission de l'Assemblée l'avait bien compris, puisque son rapporteur, M. Beulé, m'écrivait: «commencez avec cette somme et, s'il faut un supplément, nous vous le donnerons».

Cependant ce supplément ne fut peut être pas devenu nécessaire ou il eût été moins grand, si les événements extérieurs avaient suivi leur cours ordinaire. Mais vous savez, M. le M., qu'à peine nos travaux commencés, le prix du fer doubla; nous en retranchâmes le plus possible dans notre construction comme j'eus l'honneur d'en informer le Ministère, et nous fîmes les charpentes en bois, mais on ne peut pas ôter tout le fer d'une grande construction. — En Grèce le Laurium sorti d'un long procès, venait d'enrichir un certain nombre de particuliers qui se sont aussitôt fait bâtir à Athènes de véritables palais. — On construit en outre un palais pour les députés, un hôtel de ville, plusieurs hôpitaux, un palais pour les Expositions, deux Musées, une immense école des Arts-et-métiers et une foule de maisons privées. Toutes ces constructions ont élevé outre mesure le prix de la main d'œuvre et celui des matériaux.

Voilà dans quelles conditions nous avons dû construire pour 150,000 francs un édifice monumental. Cet édifice, nous l'avons fait et j'ose répéter, comme tous ceux qui ne cessent de le visiter, qu'il fait le plus grand honneur à la France... Mais il aura coûté 200,000 francs. J'ai l'intime conviction que toute personne de sens et possédant quelques notions pratiques, s'étonnera que même à ce prix nous ayons pu faire ce que nous avons fait. Vous pourrez vous en rendre compte par le relevé des dépenses et par les photographies que nous aurons



L'honneur de vous envoyer prochainement. Mais s'il vous 97  
est possible de vous faire adresser un rapport par une personne  
résidant à Paris et compétente, nous vous supplions de le faire.

Maintenant il reste la question légale. Je n'ignore pas que  
nulle dépense ne doit être faite sans avoir été votée et qu'à  
ce point de vue nous sommes dans une situation irrégulière.  
Mais la nouvelle commission, jugeant comme celle dont M. Beulé  
était le rapporteur, appréciera cette situation comme elle doit l'être.  
Le vote de l'Assemblée (budget de 1872, 1873, 1874) nous  
obligeait matériellement à terminer l'édifice pour le 1<sup>er</sup> janvier  
1874, puisqu'elle cessait dès lors d'inscrire au chapitre de l'École  
les 12,500 de notre loyer. D'un autre côté, les formalités administratives  
ayant retardé en 1872 l'approbation des plans, nous n'avons  
pu poser la première pierre qu'à la fin de novembre et c'est  
seulement le 23 décembre que les ouvriers ont commencé à bâtir.  
C'est un an qui nous était accordé pour construire un édifice  
considérable et le mettre en état d'être habité. Était-ce possible?  
Cependant j'y suis installé depuis le 31 mars, à mes risques  
et périls et pour éviter toute dépense pouvant grever notre  
faible budget. Mais pour atteindre à ce résultat, il a fallu  
concentrer sur une seule année toute la dépense répartie sur  
trois exercices et les crédits supplémentaires que la force des  
choses nous oblige à demander aujourd'hui. Si nous avions  
eu plus de temps, la construction eût coûté moins cher  
et nous ne serions pas sortis de la légalité; l'architecte  
eût fait à loisir et avec plus de rabais ses marchés et  
il eût obtenu à meilleur compte ses matériaux.

Tout compte fait cependant, nous avons obtenu un grand  
résultat moyennant une dépense que j'ose dire minime  
si on la compare au prix des bâtiments construits en France  
par l'État ou par les départements. J'ai reçu avant hier la  
visite de M. Ernest Curtius, chef désigné de l'École allemande  
créée à Athènes sur le modèle de la nôtre: « vous avez,  
m'a-t-il dit, une habitation splendide et qui répond à  
tous les besoins ».

En effet, pour l'appropriation elle n'est pas comparable à  
celle que nous lions 12,500 francs. Celle-ci vient enfin de  
se vendre 320,000 fr., plus les frais; et l'acheteur paie en  
outre des réparations qui montent à 15,000 francs. Cette

18

*[Faint, illegible handwriting throughout the page]*

Somme de 335,000 fr. représente le capital dont nous eussions payé l'intérêt, si nous n'avions pas construit une école à nous, c'est à dire 16750 à 5%. Or j'ai toujours fait observer aux ministres vos prédécesseurs qu'il n'y avait pas d'autre Athènes une autre maison qui pût contenir la bibliothèque et son mobilier. Nous étions donc forcés de subir les conditions du propriétaire. En dépensant 200,000 francs, nous faisons recouvrer à l'Etat 2500 fr. par an sur l'ancien loyer et 6750 sur le nouveau. Je ne crois pas que personne au monde puisse, sans injustice, nous trouver reprochables, et je crois que nous devons au contraire des éloges à l'architecte qui a donné à la construction de l'école son temps et sa peine à titre absolument gracieux. Quant à moi, M. le M., je ne demande pas même un éloge puisque, comme Directeur, j'ai strictement accompli mon devoir. Tout ce que j'ai fait en plus a été d'avancer à mes frais les fonds nécessaires, pour lesquels nous demandons aujourd'hui un vote supplémentaire et de faire, par mes amis d'Athènes que l'Etat grec offrit à la France le terrain propre à bâtir.

Je laisse de côté les avantages intellectuels que la nouvelle installation nous procure. Outre une habitation bien construite et commodément disposée, nous avons une vaste salle de musée et des pièces pour les recherches scientifiques, deux choses qui nous manquaient entièrement. Rien n'empêche d'établir ici, quand on le voudra, et suivant le vœu que m'en a exprimé le Directeur de l'observatoire de Montsouris, une station météorologique en correspondance journalière avec Paris. Quant à nos collections (notamment celle de Santorin et de Canaque), elles se classent en ce moment même et attirent les savants étrangers comme ceux du pays. Rien de tout cela n'eût pu avoir lieu dans l'ancienne habitation, qui cependant nous eût coûté de loyer un tiers en plus chaque année.

Toutes ces raisons, M. le M., entraîneront votre assentiment et celui de l'Assemblée qui n'hésitera pas à voter le crédit supplémentaire. Dès que vous aurez pris vous-même une décision à cet égard, je vous prie de vouloir bien me la faire connaître afin que nous réglions d'après elle les travaux de parachèvement qui restent encore à exécuter.

